

## Compte rendu de la première réunion

Compte rendu de la première réunion consacrée à la création d'une union professionnelle des perceurs en France.

Organisée le 16 avril au bar des Furieux à Paris, cette réunion a permis à une vingtaine de perceurs de se retrouver et d'échanger leurs avis sur la situation de notre profession. En réponse à un besoin ressenti par beaucoup d'entre nous depuis quelques temps, il ressort de ces discussions que nous sommes tous favorables à la création d'un organisme pouvant structurer la profession, en éviter les dérives, fédérer les professionnels et protéger le grand public.

Parmi les nombreux sujets abordés dans l'optique de concrétiser la création de cet organisme, voici les points principaux qui ont été discutés lors de cette première réunion :

-Statut de l'organisme :

La première proposition pour le nom et la forme de l'organisme a été « Corporation des Perceurs Professionnels ». Mais après avoir comparé les particularités des formes juridiques disponibles, il semble que le statut de « corporation » ne soit pas adapté à la situation et aux attentes des perceurs.

Cela doit encore être étudié avant d'être accepté mais le statut de syndicat professionnel devrait plutôt être retenu, car il apporte un plus grand champ d'action, tant en terme d'encadrement que de poids juridique et de protection des professionnels.

Un nom définitif sera trouvé une fois le choix du statut confirmé. Un tarif et un système d'adhésion seront alors établis.

-Charte et déontologie :

L'établissement d'une charte des bonnes pratiques sanitaires et d'un code de déontologie est en cours. Ils seront un critère incontournable d'adhésion à l'organisme, représentatifs des bonnes pratiques de travail qu'un perceur et qu'une boutique se doivent de respecter pour le respect de leur clientèle.

Ces règles seront bien sûr présentées à l'ensemble des membres pour approbation avant d'être validées, et devraient fonctionner sur deux niveaux : règles à respecter par les perceurs d'une part, par les boutiques d'autre part.

Dans tous les cas, elles auront pour but d'établir une base commune de bonnes pratiques, essentielles, efficaces et réalistes.

-Communication aux professionnels et au grand public :

Pour diffuser l'information auprès des professionnels, un mailing sera mis en place par courrier et internet. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour en parler autour de vous. Un système de communication et d'information plus large, destiné au grand public, sera créé dès que l'organisme fonctionnera.

Derrière ces 3 premiers points importants, nous vous invitons à participer en apportant vos idées pour faire avancer le projet. Si nous sommes une poignée à avoir lancée l'idée, nous ne pouvons rien faire sans la participation du plus grand nombre, et nous sommes donc à l'écoute de vos attentes.

Merci à tous ceux qui se sont déplacés sur cette première réunion, nous proposerons de nouvelles dates dès que possible afin de continuer sur cette lancée.